

Colombes, le 10 avril 2013

Information sur le financement de la période d'observation de Kem One

Le 27 mars dernier, le tribunal de commerce de Lyon a ouvert une procédure de redressement judiciaire avec continuation de l'activité pendant une période d'observation de six mois concernant la société Kem One SAS.

Dans le cadre du financement de la période d'observation, Arkema précise que sa contribution s'élève à 68,7 millions d'euros.

Une part de ce montant correspond au versement d'ajustements contractuels du prix de cession qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2012. Le complément correspond à la mise à disposition de Kem One, pendant la période d'observation, de certaines garanties données par le Groupe à des tiers.

L'exposition globale du Groupe vis-à-vis de la société Kem One SAS reste estimée à un montant total proche de 125 millions d'euros. Par conséquent, Arkema comptabilisera une charge exceptionnelle dans ses comptes du 1^{er} trimestre 2013 d'un montant équivalent.

Premier chimiste français, acteur majeur de la chimie mondiale, Arkema invente chaque jour la chimie de demain. Une chimie de spécialité, moderne et responsable, tournée vers l'innovation, qui apporte à ses clients des solutions concrètes pour relever les défis du changement climatique, de l'accès à l'eau potable, des énergies du futur, de la préservation des ressources fossiles, et de l'allègement des matériaux. Présent dans plus de 40 pays, avec un effectif d'environ 14 000 personnes, 10 centres de recherche, Arkema réalise un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros et occupe des positions de leader sur ses marchés avec des marques internationalement reconnues.

Contacts investisseurs :

Sophie Fouillat Tél. : +33 1 49 00 86 37

Jérôme Raphanaud Tél. : +33 1 49 00 72 07

sophie.fouillat@arkema.com

jerome.raphanaud@arkema.com

Contacts presse :

Gilles Galinier Tél. : +33 1 49 00 70 07

gilles.galinier@arkema.com